

Compte-rendu du Comité de pilotage ambroisie

Visioconférence du 23 Mai 2024

Présents :

Nom	Prénom	Entreprise	Fonction
AROUNOTHAY	Anne	ATMO Grand Est	Chargé d'études suivis industriels - référente régionale pollen
AUDREN	Louis	FREDON Grand Est	Chargé d'étude
BATILLOT	Pauline	Fédération régionale des chasseurs	Chargée de mission
BILLOD	Michel	Conservatoire d'Espaces Naturels de CA	Chargé de projets flore/habitats naturels
GUNDER	Camille	Conservatoire d'Espaces Naturels Lorraine	Chargée d'études scientifiques - animation Espèces exotiques envahissantes (EEE)
KANNY	Gisèle	Université de Lorraine	Médecine interne, immunologie clinique et allergologie
MANIGOLD	Martin	Voies navigables de France (VNF)	Chargé de missions environnement
MELLAC-BECK	Isabelle	Collectivité Européenne d'Alsace (CEA)	Chef de Projet Santé Environnementale
OSBERY	Aline	ARS Grand Est	Directrice Adjointe - Direction de la Promotion de la Santé, de la Prévention et de la Santé Environnementale
PLANTIER	Valérie	Conseil départemental Moselle (CD57)	Paysagiste - Gestionnaire du patrimoine arboré et Espaces verts
SOWINSKI	Aurore	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF)	Chargée de mission Surveillance biologique du territoire (SBT) au Service régional de l'alimentation (SRAL)
VAN DE PAER	Céline	Conservatoire d'espaces naturels Alsace	Chargée d'études scientifiques
VANNETZEL	Elise	FREDON Grand Est	Directrice
VIN	Benjamin	ARS Grand Est	Responsable Pôle Milieux Extérieurs et Santé
ZIEGLER	Laurence	ARS Grand Est	Chargée d'études - pôle milieux extérieurs

Excusés :

Nom	Prénom	Entreprise	Fonction
GUILLOTIN	Véronique	Région Grand Est	Sénatrice de la Meurthe-et-Moselle
BATOT	May-Li	Conservatoire d'espaces naturels Alsace	Chargée d'études scientifiques
BRAILLARD	Joliane	Chambre Régionale d'Agriculture	Animatrice interfilière

INTRODUCTION

Aline OSBERY, Directrice adjointe – Direction de la promotion de la santé, de la prévention et de la santé environnementale à l'ARS Grand Est remercie les personnes présentes à cette réunion.

LES AMBROISIES, UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

Louis AUDREN, FREDON Grand Est, présente le diaporama.

PRESENTATION DU BILAN 2023

Louis AUDREN, FREDON Grand Est, poursuit la présentation du diaporama.

OBJECTIFS 2024 ET ECHANGES

Benjamin Vin : Existe-t-il des cartes nationales de captage des pollens d'ambroisie afin de pouvoir se situer par rapport aux autres régions ?

⇒ Le RNSA fait tous les ans un bilan pollinique concernant l'ambroisie. Vous trouverez [ici](#) un exemple pour l'année 2022. On peut constater que les zones qui ont une intégrale pollinique inférieure à 300 restent à un niveau où le RAEP est entre 0 et 5 jours. Le RAEP est l'indice pollinique ou de risque d'allergie lié à l'exposition aux pollens et correspond au niveau de risque engendré par la quantité de pollens, en fonction du potentiel allergisant de l'espèce concernée et de la localisation géographique du prélèvement.

Louis Audren : Pour 2025, il est probable que le réseau de référents et les comités prennent de nouvelles formes pour qu'ils soient adaptés au nouveau périmètre du plan d'actions régional. La façon dont ils seront mis en place est en cours de réflexion.

DATURA STRAMOINE

Louis Audren : Afin de commencer la sensibilisation au Datura, nous pensons l'intégrer dans les BSV Ambroisie parus deux fois par an. Les plantes ont des cycles similaires.

Aurore Sowinski : Pas problèmes pour intégrer le datura aux messages sur l'ambroisie. On pourrait aussi l'étendre aux BSV Viticultures et maraîchage.

Louis Audren : Il y a eu un cas récent dans une parcelle agricole en Bretagne où de la farine de blé noir bio a contaminé plusieurs dizaines de personnes. La Bretagne est très touchée par la présence du Datura. Les industriels commencent à être très attentifs à la présence dans les parcelles cultivées et peuvent parfois refuser des lots présentant des risques élevés. Il faut noter que la teneur en alcaloïdes des lots est réglementée.

Benjamin Vin : Comment le Datura est contrôlé par le milieu agricole ?

Comité de pilotage ambroisie Grand Est du 23 Mai 2024

Elise Vannetzel : Le contrôle peut avoir lieu à plusieurs niveaux. Les techniciens de terrain peuvent apporter un premier niveau de détection pour détruire précocement les plantes. Les industriels ont aussi leurs agents de terrain qui peuvent apporter du contrôle dans les parcelles contractualisées. Des mesures de triage supplémentaires peuvent être réalisées.

Benjamin Vin : Il me semblait que la plante avait aussi d'autres utilisations

Louis Audren : La surveillance des centres antipoison a montré une augmentation des cas humains au début des années 2000. Il semblerait qu'il y ait eu un effet à cette période concernant son utilisation à des fins récréatives.